



Communiqué du Crédit Agricole du Languedoc

Communiqué diffusé sur le site www.ca-languedoc.fr le 11 décembre 2020

Maurin, le 11 décembre 2020,

En raison des recommandations BCE émises dans le contexte de la pandémie Covid, Crédit agricole SA a été conduit à ne pas verser le dividende qu'il avait annoncé le 14 février 2020.

Cette absence de distribution ne permet pas aux Caisses régionales de Crédit Agricole mutuel de recevoir en 2020 via ce dividende le fruit de leur contribution au résultat 2019 de Crédit Agricole SA, créant une distorsion forte dans le modèle économique interne du groupe Crédit agricole.

Aussi, l'assemblée générale de la SAS Rue la Boétie, actionnaire majoritaire de Crédit agricole SA détenu conjointement par lesdites Caisses régionales, a décidé de procéder à une distribution exceptionnelle sur ses ressources et équivalente au dividende Crédit agricole SA que ces Caisses auraient reçu au 2ème trimestre, si le dividende annoncé par Crédit agricole SA avait été versé.

Cette distribution sera enregistrée en PNB dans les comptes sociaux du 4ème trimestre 2020 de la Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel du Languedoc pour un montant de 45 M€.

En raison d'un écart entre les normes françaises et les normes IFRS, cette opération sera en revanche neutre sur le PNB consolidé de la Caisse régionale, ainsi que sur ses capitaux propres IFRS.

*Retrouvez toutes les informations règlementées sur le site www.ca-languedoc.fr
dans l'espace MA CAISSE REGIONALE.*

Chargé des relations investisseurs : Bastien BONIFACIO, bastien.bonifacio@ca-languedoc.fr

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du LANGUEDOC

Société Coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de Crédit - Siège Social situé : Avenue de Montpelliéret - Maurin 34977 LATTES Cédex - RCS Montpellier 492 826 417 - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° ORIAS 07 025 828